



Démographie des établissements

En Guyane, 37 % des établissements se renouvellent chaque année

Entre 2008 et 2013, le nombre d'établissements guyanais a augmenté de 6,9 % par an en moyenne. C'est plus qu'au niveau national (+ 3,5 %). Derrière ces évolutions, une part importante du parc des établissements (37 %) s'est renouvelée chaque année. Cette part est proche de celle de la France métropolitaine (38 %). Dans le même temps, 39 % des emplois régionaux sont créés, supprimés ou transférés. Durant cette période, l'emploi évolue de 3,7 % par an.

Emmanuel Thioux, Insee

Usines, magasins, bureaux, boulangeries, etc. : les établissements (*Définitions*) sont autant de lieux qui constituent le tissu productif d'un territoire. En Guyane, entre 2008 et 2013 le nombre d'établissements dans les activités marchandes hors agriculture a progressé en moyenne de 6,9 % par an. Cette croissance s'accompagne d'un important renouvellement des établissements : chaque année, pendant cette période, l'ensemble des mouvements, sous forme de créations, cessations, transferts, reprises, cessations représente 37 % des établissements présents en début d'année. 22 % des établissements sont nouveaux, alors que 15 % disparaissent.

Une augmentation modérée du stock d'établissements qui masque un fort renouvellement

L'augmentation du nombre d'établissements (+ 6,9 % par an en moyenne) cache une forte dynamique de créations/destructions d'établissements. Les créations-reprises-entrées augmentent de 22 % et les destructions-cessations-sorties diminuent de 15 %. Ces dynamiques globalement fortes varient selon les secteurs. Les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, mais aussi la santé humaine, l'action sociale, l'hébergement et la restauration participent pour plus de la moitié à l'augmentation des établissements. Le secteur de l'industrie extractive, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution

est le plus dynamique en proportion avec + 16 % d'établissements par an en moyenne entre 2008 et 2013. Le secteur de la construction participe significativement à la hausse avec + 8,6 % en moyenne par an.

1 Le renouvellement résulte surtout des créations et cessations

Renouvellement des établissements entre le 1^{er} janvier 2008 et 2013 (en nombre et %)

	Nombre d'établissements par an	Part dans le total des établissements en début d'année (en %)
Créations	2 060	19
Réactivations	0	0
Reprises	40	0
Transferts (emménagements)	330	3
Total des entrées (1)	2 430	22
		0
Cessations	1 350	12
Cessions	40	0
Transferts (déménagements)	300	3
Total des sorties (2)	1 690	15
Renouvellement total (1)+(2)	4 120	37

Note : Les transferts entrants et sortants ne sont pas égaux. Cela provient essentiellement des entrées-sorties de champ (avec le non marchand ou l'agriculture) et d'établissements qui sont transférés et cessés dans la même année.

Champ : établissements ayant une activité commerciale, hors agriculture.

Source : Insee, REE et Clap.

Les secteurs où le renouvellement est le plus important sont ceux de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, des activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien. Les secteurs au faible renouvellement sont globalement ceux de l'industrie manufacturière, ainsi que ceux des transports et entreposage et des activités immobilières, financières et d'assurance.

Le renouvellement est au même niveau qu'en France métropolitaine

Par rapport à la France métropolitaine, le dynamisme de renouvellement des établissements est identique en Guyane. Il y a malgré tout des disparités sectorielles. Les secteurs de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et de l'hébergement et la restauration sont les plus dynamiques. En revanche, le dynamisme est moins fort dans le commerce, la construction, le transport et l'entreposage, l'information et la communication.

Sur le territoire guyanais, le dynamisme des établissements est plus élevé dans les zones d'emploi de Cayenne et de Saint-Laurent avec une hausse annuelle moyenne du nombre d'établissements de 7,1 %. Ce dynamisme est plus modéré dans la zone d'emploi de Kourou (+ 5,2 %).

Une hausse modérée de l'emploi qui cache aussi des forts mouvements

Les réallocations d'emplois salariés (*Définitions*) sont plus fréquentes au niveau de la région qu'au plan national. Elles représentent chaque année 39 % du volume total d'emplois régionaux contre 28 % en France métropolitaine. Cela constitue un volume annuel moyen de près de 8 000 emplois. Comme au niveau national, les réallocations sont plus importantes dans les établissements pérennes : 3 070 emplois sont créés dans les établissements en croissance et 2 280 sont détruits dans les établissements « en déclin ». 700 mouvements d'emploi sont dus à des créations d'établissements et 740 sont liés à des cessations. Les transferts entrants et sortants touchent chacun près de 550 emplois. Enfin, 90 mouvements d'emplois sont le fait des reprises et, de manière symétrique, le même volume est généré par les cessations. Les secteurs de la construction et des services ont les réallocations d'emploi les plus fortes.

Malgré un renouvellement important des établissements et une rotation forte des emplois, l'effectif salarié global varie peu. Entre 2008 et 2013, l'emploi augmente de 760 salariés par an dans les établissements, soit une hausse annuelle moyenne de 3,7 %. Le nombre d'emplois progresse dans presque tous les secteurs. L'administration publique, enseignement, santé humaine et action

sociale bénéficie d'un gain important (+ 10 % en moyenne chaque année sur la période).

2 39 % des emplois salariés sont réalloués chaque année en Guyane

Réallocation des emplois salariés entre le 1er janvier 2008 et 2013 (en nombre et %)

	Nombre d'emplois salariés par an	Part dans le total des emplois salariés en début d'année (en %)
Créations, réactivations	700	3
Reprises	90	0
Transferts (emménagements)	550	3
Total des entrées (1)	1 340	6
Cessations	740	4
Cessions	90	0
Transferts (déménagements)	540	3
Total des sorties (2)	1 370	7
Augmentation dans les établissements en croissance	3 070	15
Diminution dans les établissements perdant des emplois	2 280	11
Total des évolutions dans les établissements pérennes (3)	5 350	26
Réallocation totale (1)+(2)+(3)	8 060	39

Champ : établissements ayant une activité marchande, hors agriculture.
Source : Insee, REE et Clap.

Champ de l'étude

L'étude porte sur les établissements, c'est-à-dire les unités de production géographiquement localisées. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique.

Dans le cadre de cette publication, l'emploi étudié est l'emploi salarié des établissements, au 31 décembre ou au 1er janvier selon les cas. Il se mesure en « personnes physiques » au sens où un salarié compte pour un emploi, même s'il est à temps partiel.

Définitions

Le renouvellement des établissements mesure l'ensemble des mouvements sur le territoire, en sommant l'ensemble des entrées et sorties (créations, disparitions, transferts, cessations, reprises).

La réallocation des emplois somme l'ensemble des effectifs des établissements entrants ou sortants sur le territoire. Sont également ajoutées les augmentations d'effectifs dans les établissements pérennes en croissance et les diminutions d'effectifs dans les établissements pérennes en déclin. Seules les variations d'emplois sont prises en compte, et non les mouvements des salariés (retraites, embauches remplaçant un départ...).

Insee Service régional de
Guyane
Avenue Pasteur
BP 607
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Typhenn LADIRE

ISSN : 2416-8254
© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Doisneau L., « [Un tiers du tissu productif local se renouvelle chaque année](#) », Insee Première n°1551, mai 2015.
- Batto V., Rousseau S., « [Hausse des créations d'entreprises en 2014, notamment des sociétés](#) », Insee Première n°1534, janvier 2015.

